



SERVICE CIVIQUE :

Sensibilisation du public aux enjeux de préservation des patrimoines du Parc national des Écrins

SECTEUR EMBRUNAIS

Contexte :

Vous êtes jeune, volontaire et passionné·e par les espaces naturels et la montagne, le Parc national des Écrins vous offre la possibilité de contribuer à la sensibilisation du public fréquentant son territoire. **La mission est basée à Châteauroux-les-Alpes.**

Objectifs :

- sensibiliser le public aux patrimoines du Parc, notamment en proposant des rencontres sur le terrain
- expliquer et faire connaître la réglementation applicable dans le cœur du Parc
- concevoir et proposer des animations à destination du grand public et des enfants
- sensibiliser les randonneurs à la problématique des chiens de protection

Activités à mener :

- Points rencontres sur les sites très fréquentés du Parc

Il s'agit d'être présent·e sur des sites à forte fréquentation pour informer les visiteurs sur la réglementation, les sentiers à parcourir, les patrimoines à découvrir...

Le·la volontaire pourra proposer des observations à la longue-vue ou toute autre animation permettant une découverte du site, de la faune, la flore.

Il·elle n'aura bien entendu pas de responsabilité en matière de police de l'environnement, mais sera en contact direct par radio (ou tout autre moyen) avec les garde-moniteurs du secteur.

- Animations dans les maisons de parc et points infos

Il s'agit de proposer des activités en fonction des compétences du·de la volontaire pour suggérer un autre regard sur les patrimoines du territoire. Les entrées possibles sont multiples et fonction des compétences de celui ou celle qui assurera la mission (scientifique, ludique, artistique...)

- Animations lors d'événementiels : tenue d'un stand, information et sensibilisation du public

- Participation au bon fonctionnement des infrastructures d'accueil (appui au personnel en place)

Profil et connaissances requises :

La mission sera confiée à un·e volontaire répondant aux critères d'éligibilités nationaux.

Sensibilités et connaissances souhaitées :

- Aisance relationnelle
- Connaissance et intérêt pour le milieu naturel (faune, flore, géologie)
- Capacité physique à se déplacer aisément en moyenne montagne
- Autonomie et prise d'initiative
- La pratique de l'anglais serait appréciée.

Informations complémentaires :

Permis B boîte manuelle et véhicule indispensables en raison de la configuration du territoire.

Le·la volontaire pourra, dans la limite de leur disponibilité, utiliser les véhicules de services s'il·elle a plus de 2 ans de permis.

Missions possibles en week-ends et en soirées ponctuellement.

Logement possible à la Maison du Parc national des Écrins de Châteauroux-les-Alpes (location 20 € par mois).

Indemnité de service civique :

Selon le barème légal en vigueur via l'agence nationale des services civiques et la part obligatoire de la structure d'accueil.

Durée :

Le service civique est prévu sur une durée de 6 mois (35 h /semaine), début de mission mi-mai 2026.

Candidatures et renseignements complémentaires :

CV et lettre de motivation à adresser **uniquement par mail** aux deux adresses suivantes :

marine.metzinger@ecrins-parcnational.fr et jean-francois.lombard@ecrins-parcnational.fr

→ Jean-François LOMBARD, chef de secteur - Tél : 04 92 43 23 31

→ Marine METZINGER, assistante de secteur - Tél : 04 92 43 23 31

Informations complémentaires

Le « Coup de Pouce »

Le Service départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport des Hautes-Alpes (SDJES) propose une aide financière **"Coup de Pouce"** pour les volontaires en service civique débutant ou ayant entamé leur mission afin de les accompagner financièrement sur des questions de mobilité, d'hébergement ou de toute autre demande étayée (hors permis de conduire) <https://www.ac-aix-marseille.fr/service-civique-dans-les-hautes-alpes-122759> (rubrique « Vous êtes un jeune »)

Le « Coup de Pouce BAFA »

Lancé en septembre 2025, le « Coup de pouce BAFA » permet aux volontaires de suivre la formation BAFA, à l'issue de leur mission de service civique, grâce à une aide financière dédiée.